

L'Écho

de Notre-Dame des Enfants

Printemps 2021

« Bonne santé... »

Chers amis de l'archiconfrérie, chers pèlerins, chers visiteurs,

Une phrase est revenue, dans les vœux de Nouvelle Année, plus souvent qu'à son tour, en janvier 2021 : « Bonne année... et surtout bonne santé ». Tout cela est très bien, mais de quoi parlons-nous ?

Santé physique

Les vœux de nouvelles années concernent d'abord la santé du corps. Celle-ci nous préoccupe, énormément, depuis un an. La santé physique est une bonne chose. Nous avons le devoir de respecter et d'entretenir le corps que le Créateur nous a donné.

Mais, avouons-le, dans nos sociétés vieillissantes, la santé a pris le pas sur tout. Il est désolant de voir des personnes qui ne parlent plus que de ça ; qui n'évoquent rien d'autre que leurs douleurs, qui ramènent le monde à leurs misères, grandes ou petites. Est-ce bien raisonnable ? Allons-nous risquer d'arrêter la planète, d'interdire tout avenir aux plus jeunes, trembler de terreur au moindre microbe, alors que la vérité s'impose : nous serons tous malades un jour ou l'autre et, inévitablement, viendra « l'heure de notre mort ».

Santé morale

La santé du corps n'est pas la seule qui devrait nous préoccuper. Pourquoi ne nous souhaitons-nous pas aussi une bonne santé « morale » ?

Cette santé-là ne préoccupe plus grand monde. Un esprit droit, capable de discerner le bien et le mal, un esprit raisonnable, capable de prendre les bonnes décisions au bon moment, voilà une « bonne santé morale ». Elle est très souhaitable, au moins autant que l'autre.

Il est curieux, d'ailleurs que nous ne craignons pas tellement les « maladies morales », pourtant très graves, qui blessent notre humanité. Elles sont contagieuses et il existe des pandémies aussi dans ce domaine. Il suffit de regarder autour de nous et en nous. Les pires horreurs s'étalent au

journal de 20h. L'internet regorge de ces horreurs. Qu'elles existent n'est pas une nouveauté. La Bible, en particulier chez les prophètes, passe son temps à nous mettre en garde contre leurs effets malheureux. Ce qui est nouveau et dont nous devons prendre conscience, c'est de l'effacement de la frontière entre le bien et le mal, la « relativisation », comme disait le saint pape Jean-Paul II, et l'indifférence. Pas seulement chez les autres. Nous devons vérifier régulièrement si notre baromètre moral est au « beau fixe », ou s'il penche du côté « précipitation » ou « tempête ».

Santé spirituelle

Cette dernière santé, elle a pratiquement disparu des radars. Tombée aux oubliettes. Pourtant Jésus y consacre l'essentiel de sa prédication missionnaire : « convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle ». Car c'est la plus importante. C'est la seule qui dure, qui persistera même au-delà de la mort.

La santé de l'âme, c'est l'accord profond du cœur avec le projet de Dieu, c'est la transparence à la lumière. Les maladies de l'âme s'appelaient autrefois « péchés mortels » : colère, avarice, envie, impureté, gourmandise, etc. L'Évangile nous offre tous les remèdes. L'Église distribue les vaccins spirituels dont nous avons besoin : Parole de Dieu, sacrements, grâces particulières sont là, à notre disposition, et les stocks sont surabondants.

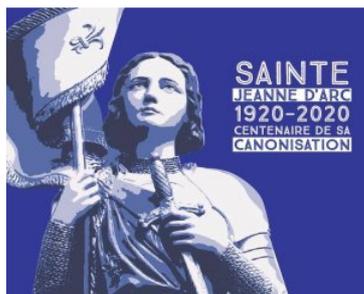
« Bonne et sainte Année » à tous les lecteurs de *l'Écho*. « Bonne santé de l'âme, de l'esprit et du corps », malgré les difficultés extérieures, les épreuves, la fragilité et l'inquiétude. Que cette année soit un temps de croissance et de renforcement de notre foi. Que la Vierge Marie, modèle parfait, nous fasse grandir dans le désir d'être des « enfants de Dieu ».

Père Hervé Benoît
recteur



La crèche de la basilique (voyez dans le cahier central)

Vie du sanctuaire 2020



Centenaire de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc (1920)

La « sainte de la Patrie », la « patronne secondaire de la France » (avec sainte Thérèse de Lisieux qui l'aimait tant), la « Pucelle d'Orléans », etc., tels sont les titres qui ont été donnés à Jeanne d'Arc.

Pendant l'année 2020, un panneau de présentation de sainte Jeanne d'Arc a été proposé aux visiteurs de la Basilique, à l'entrée de la chapelle dite « de la bonne mort ». C'est là que se trouve une statue de la sainte, installée avant la canonisation : elle y porte encore le titre de « bienheureuse ».

Sur un panneau, une photo de la jeune fille qui a incarné Jeanne durant les fêtes johanniques au cours de l'année 2019.

La mémoire de la « Pucelle d'Orléans » reste vive dans nos cœurs, exemple de courage et de foi, au milieu des difficultés et des épreuves de notre pays.



DANS VOS AGENDAS

9 MAI 2021

151^E PELERINAGE A
NOTRE-DAME DES ENFANTS

En raison de l'incertitude provoquée par la
crise sanitaire, le pèlerinage verra son
programme simplifié :

accueil – messe – pique-nique – procession
(suivez les mises à jour sur le site @ du sanctuaire)



Venir en famille à Châteauneuf

Ceux qui connaissent le sanctuaire le savent, à Châteauneuf, ce n'est pas la place qui manque, comme elle ne manque pas dans le cœur de Marie pour tous ses enfants. Pourquoi en pas en profiter en famille ? Le confort est encore un peu rustique, mais l'essentiel est ailleurs.

Prière, confession, bricolage ou jardinage, feux de camp, silence et repos bien mérités, randonnées, il y en a pour tous les goûts et tous les âges, en toute simplicité.

Plusieurs familles ont déjà vécu un beau séjour au cours de l'année 2020 et malgré les restrictions en tout genre. Le séjour peut être bref ou plus long, c'est selon les disponibilités de chacun.

Soyez les bienvenus.



Fête du 15 août 2020

En cette année si particulière, et parce que nous avons été privés de pèlerinage au printemps, il est apparu bien nécessaire de solenniser particulièrement la fête de l'Assomption 2020. Les prêtres du doyenné ont accepté – qu'ils en soient vivement remerciés ici – de se joindre aux paroissiens, pèlerins et amis de Notre Dame des Enfants pour ce jour de fête.

La journée a commencé avec la messe du matin où le Père Joël Massip, notre doyen, a guidé notre prière et notre méditation pendant la messe. Celle-ci a été suivie par un pique-nique fort sympathique dans le jardin du presbytère. Le père Laurent-Marie, de la congrégation de Jésus et Marie (Ourscamps) a présidé la procession et le père Marie-Laurent (curé de Chateameillant) a présidé la récitation du chapelet. La journée s'est déroulée sous un soleil magnifique.

Une expérience qui devrait se renouveler l'année prochaine, « si Dieu veut ». N'hésitez pas à retenir dès à présent le 15 août 2021 pour vous joindre à nous.



L'Écho

de Notre-Dame des Enfants

Supplément consacré à la Crèche

« Le miracle de Noël »

Tout commence début octobre 2019. Le téléphone sonne au presbytère. Une personne informe le recteur qu'une crèche de 14 personnages de grande taille est à vendre sur un site bien connu de commerce en ligne (*voir photo*). Les vendeurs ne cachent nullement l'origine de leur bien : la basilique Notre-Dame des Enfants, dans le diocèse de Bourges.

Surprise totale pour le recteur !

Après une première enquête rapide, les anciens du village confirment l'existence d'une « grande crèche » qui

avait été remplacée par une crèche vivante dans les années 80-90. Un historien local apporte d'autres documents, puis une recherche approfondie, dans les Archives départementales du Cher, révèle qu'elle avait été achetée en 1887, auprès de l'Institut catholique de Vaucouleurs (Meuse), fondé par le sculpteur Martin Pierson (*voir photo du catalogue original*). Il se trouve que le magnifique « Chemin de croix » qui orne la basilique provient de la même usine de fabrication d'objets religieux. M. Pierson était un artiste réputé, et les personnages qu'il a créé avec ses collaborateurs sont d'une qualité exceptionnelle.

De plus, l'inventaire réalisé par l'administration au moment de la séparation de l'Église et de l'État, en janvier 1906, dont une copie est conservée aux Archives, confirme la présence de cet ensemble dans l'église au

leboncoin

+ Déposer une annonce

Rechercher

Accueil > Gard > Collection > Grande crèche d'église magnifiquement conservée datant de 1896



Grande crèche d'église magnifiquement conservée datant de 1896

75 000 €

17/11/2019 à 16h19



début du XX^e siècle. Elle atteste par conséquent aussi que, selon toute vraisemblance, elle était propriété inaliénable de la commune de Châteauneuf-sur-Cher. Les événements de 1905 ont, comme chacun le sait, transféré toutes les propriétés des paroisses (y compris les objets) aux municipalités.



Il apparaît que la crèche a été vendue en toute bonne foi par le curé de l'époque, à un antiquaire de la région lui-même ignorant du statut juridique des objets. Là où le doigt de la Providence est intervenu, c'est que cet antiquaire s'installant dans le Midi, il revendit la crèche à des personnes résidant dans la commune de Nîmes, seule ville de France où se trouve une autre église dédiée à Notre-Dame des Enfants.

Les autorités municipales et diocésaines sont immédiatement averties de cette « découverte », et la nouvelle commence à se répandre.

Aux vues de ces informations, la personne qui avait contacté le recteur, qui avait pu voir directement la crèche, renonce à son projet d'achat, puisque le statut juridique de la crèche paraît assez douteux au regard de la loi française. Grâce à ses réseaux et sa compétence en la matière, elle est néanmoins en mesure de fournir une estimation de son état et de sa valeur sur un plan financier, bien loin des prétentions des vendeurs. La voie est donc libre pour leur proposer une démarche de rachat de leur bien, puisqu'ils en avaient pris l'initiative librement et publiquement.

Par ailleurs, en parfait accord avec M. le Maire de Châteauneuf, il est décidé de donner toute la publicité possible à l'événement qui dépasse largement le cadre de la paroisse. Les habitants du bourg sont même sollicités pour signer une pétition appuyant le maire et le curé pour faire revenir la crèche dans son lieu d'origine. La télévision régionale et la presse relaient largement l'information. Les commerçants relaient avec beaucoup de gentillesse cette campagne. Elle parvient même dans le Sud, où le journal le *Midi Libre* se fait l'écho de la position des possesseurs. Même les réseaux sociaux s'intéressent au sort de cette crèche puisqu'il existe, en particulier sur Facebook, des groupes d'amateurs passionnés par les crèches de cette époque.

S'ensuivent plusieurs mois de négociations entre le recteur et les vendeurs. L'appui d'un mécène permet de faire une offre à la fois généreuse et raisonnable, tout en tournant la page sur les irrégularités des procédures de transfert de la crèche. La municipalité appuie cette démarche.

Nous passerons un voile pudique sur le contenu de ces négociations qui furent, c'est tout ce que l'on peut dire, « compliquées » et où les possesseurs soufflèrent le chaud et le froid. Finalement, après avoir donné leur accord



verbalement, fin 2019, ils mettent fin unilatéralement à la négociation, tout en remettant leur bien en vente sur internet. C'était l'impasse. La première !

Monsieur le Maire de Châteauneuf prend alors l'affaire à son compte. Il considère qu'il ne peut abandonner ce bien, propriété de la commune. Il envisage diverses procédures juridiques, avant de constater que seule une procédure administrative auprès du Tribunal administratif de Nîmes est possible.

Malheureusement, cette démarche est compliquée et coûteuse pour une petite commune comme Châteauneuf. Elle paraissait inenvisageable.

C'est là que la Providence intervint une deuxième fois.

L'écho de cette affaire avait retenti dans tout le département du Cher. Monsieur Pelletier reçoit un beau matin un courriel ainsi libellé : « Cher confrère, j'ai pris connaissance de l'histoire de la crèche. Il faut s'entraider entre petites communes.

Avocat au Barreau de Paris, je m'intéresse particulièrement aux questions de restitution d'œuvres d'art. Je vous propose mes services, gracieusement bien entendu ». Signé : C. Fischer, maire de Saint-Céols (Cher).

Vous pouvez imaginer non seulement la surprise du maire, mais celle du curé ! Contact pris, Me Fischer indique la marche à suivre sur le plan concret.

Sur ces entrefaites, la crise sanitaire éclate, les démarches sont rendues bien plus lentes que prévues.

C'est seulement vers le mois d'octobre que la procédure juridique administrative commence. Avant d'aller au procès, il est de coutume que la partie qui demande offre un « compromis », avec compensation financière. Une fois de plus, l'Archiconfrérie offre d'assurer la partie matérielle en prenant la compensation à sa charge. Ainsi la dispute pourrait se résoudre définitivement et... rapidement.

Après bien des tergiversations, les possesseurs finissent par refuser aussi cette seconde offre. Le procès est fixé par le juge de Nîmes en date du 6 janvier 2021, fête de l'Épiphanie (cela ne s'invente pas !).





Une fois de plus, les choses semblent renvoyées aux calendes grecques, puisque chacun connaît les délais de la justice aujourd'hui. Les fêtes de Noël approchant, il faut se résoudre à installer une crèche dans la basilique, avec les personnages disponibles.

Une nouvelle fois, la situation semble bloquée.

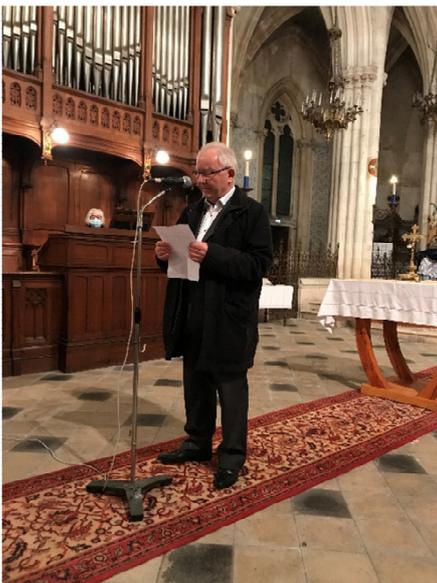
Le matin du 24 décembre, en allant ouvrir la basilique, le recteur tombe nez à nez avec une personne qui lui déclare : « Je suis le possesseur de la crèche. Je viens vous la restituer ». Stupéfaction !

Des représentants du conseil municipal et de la paroisse, rapidement alertés, viennent se rendre compte de la surprise. En définitive, aucune transaction financière n'est demandée pour ce retour. Un « vrai miracle de Noël », comme titre le journal local.

Hélas, les délais sont trop courts pour installer la crèche avant la messe de minuit. De plus, si leur séjour dans un garage pendant 30 ans les a préservés de dégradations importantes, les personnages sont très poussiéreux. Un sérieux nettoyage s'impose.



Le travail acharné de plusieurs paroissiens permet de rendre à chaque personnage un peu de son éclat d'antan. Ce nettoyage fait redécouvrir la qualité artistique des personnages. La crèche se compose de 14 personnages, dont 6 bergers (les deux plus grands mesurent 1,20m de haut).



La mobilisation des bonnes volontés permet aussi rapidement d'installer une estrade et un cadre digne dans la « Chapelle de Maillé » à l'intérieur de la basilique, là même où elle se trouvait en 1906.

Le 6 février en présence de M. le Maire de Châteauneuf (et du conseil municipal au grand complet), de Me C. Fischer et de son épouse, et d'une assistance nombreuse, la crèche est inaugurée. La presse locale s'est mobilisée largement et la crèche fait la une du *Berry Républicain*. Un article, sur deux pages entières, expose toute l'histoire aux lecteurs du département (voir photo ci-dessus).

La crèche est exposée ensuite pendant toute la durée des vacances scolaires, à la grande joie de tous.

Démontée, peut-être restaurée si le temps le permet, elle sera exposée à nouveau l'hiver prochain.

Merci, Notre-Dame, pour ce beau cadeau de Noël.



Pèlerinage pour la vie 2020

Cette année, une coïncidence providentielle a fait tomber le pèlerinage « pour la vie », qui se déroule tous les ans au sanctuaire, le jour de la fête de saint François d'Assise (4 octobre). Très bonne occasion, à l'invitation du pape François, dans son encyclique « *Laudato si* », d'élargir et d'approfondir notre prière pour la Vie.

Épidémies, pollutions, épuisement des sols, empoisonnements, variations climatiques, GPA, PMA, avortement tardif..., les nuages s'accumulent sur notre planète, sur notre société, sur nos familles, notre avenir. Nous ne sommes pas « contre » ceci ou cela, mais « pro Vie », soucieux de partager la joie d'être des créatures créées à l'image de Dieu, au sein du monde dont nous avons été faits « gardiens et protecteurs » (Livre de la Genèse).

L'écologie intégrale, c'est aussi une vision locale, concrète, enracinée, de la vie, loin des « idées chocs », des slogans et des fausses bonnes idées. Elle commence par des gestes simples, des rencontres à taille humaine, un vrai partage d'idées et de réalisations concrètes, des « méthodes naturelles », dans une perspective évangélique, les « pieds sur la Terre et la tête dans le Ciel » !

C'est pourquoi, cette année, avec l'appui de l'association « **ABEILLES ET SEMAILLES** », de Châteaumeillant, l'idée est venue de proposer, après les temps

de prière et de procession, car la prière demeure la priorité, une **bourse d'échange** de graines, de boutures ou encore de livres sur la Nature, le jardinage, la permaculture, etc.

Une façon bien concrète de rendre témoignage à la Vie. Malgré le petit nombre, ce fut une belle journée. Elle se prolongera en mai 2021 à Châteaumeillant.

Dimanche 4 octobre
Châteauneuf-sur-Cher

Fête de Saint François d'Assise



Venez
célébrer
la Vie

pour une écologie intégrale
avec « Laudato si »



9h30 : Accueil
10h30 : Messe
Prédication : Père Bernard BINON
12h : Pique-nique tiré du sac
14h00 : Marche et prière
15h30 : Rencontre avec « Abeilles & Semailles » :

Bourse d'échange : graines et boutures

16h30 : Envoi et bénédiction

📞 Renseignements : 02 48 60 60 11

Prochain pèlerinage :
10 octobre 2021

Infos : contactez le sanctuaire
- 02 48 60 60 11

Les pèlerins du Rosaire à Châteauneuf

Chamboulements des activités collectives oblige, le pèlerinage du Rosaire à Lourdes a été annulé. Non seulement pas de rassemblements autour de la Vierge au bord du Gave, mais pas de rencontres fraternelles, pas de partages et de moments de joie quotidienne entre bénévoles, accompagnants et personnes malades et handicapées.

Mais, grâce à Dieu, toute épreuves peut être transformée en grâce et en bénédictions. Ce fut le cas pour les pèlerins du Berry et de Clermont-Ferrand, accompagnateurs et malades, qui ont pu se retrouver aux pieds de Notre Dame des Enfants le 10 octobre 2020.

L'enseignement proposé par le père Benoit sur le thème du pèlerinage 2020 à Lourdes, « **Vivre en enfants de lumière** », adapté à Notre-Dame des Enfants, a été suivi par un repas dans les locaux du presbytère.

La messe a été présidée par le RP. Pentecôte, religieux dominicain et aumônier du Rosaire à Clermont-Ferrand. L'organisation de cette journée a été parfaite grâce aux efforts de tous. Le sourire des malades est une récompense en soi. Quelle pitié de priver ces personnes de LA joie principale de leur année : le pèlerinage à Lourdes ! Nos dirigeants devront s'interroger, un jour ou l'autre, sur ces souffrances inutiles infligées à tant de petits et de pauvres.



Il faut parler d'argent

Voilà un sujet bien délicat, surtout dans la période que nous vivons. Tout le monde est à la peine, et le sanctuaire n'échappe pas à la règle commune. Moins de visiteurs, moins de pèlerins, signifie moins de ressources. Il faut s'adapter, sans perdre l'élan pour autant. Au cours des derniers mois, nous avons, **grâce à vous**, réussi à consolider la situation financière tout en commençant de nouveaux projets : nouvelles médailles, chapelets de ND des Enfants, chauffage de la chapelle, etc.

Il faut poursuivre. Notre monde, et les enfants en particulier, ont plus que jamais besoin que de partout, « on lève les mains vers le Dieu Vivant », pour qu'il répande sa protection et sa miséricorde. Plus que jamais, les enfants sont menacés. Châteauneuf est l'un de ses lieux privilégiés où l'on prie à cette intention particulière. Mais, pour le faire, sans un minimum de moyens humains, rien n'est possible. La Providence ne nous oubliera pas, c'est notre conviction profonde, mais rien ne se fera non plus sans notre coopération. Merci d'avance.

Année Saint Joseph

Le pape François a annoncé, provoquant une grande surprise, que l'année 2021 serait placée sous le patronage de saint Joseph : « Un père aimé, un père dans la tendresse, dans l'obéissance et dans l'accueil, un père au courage créatif, un travailleur, toujours dans l'ombre... », tels sont quelques-uns des traits du portrait de celui qui a été le père adoptif de Jésus, l'accompagnant de sa sollicitude et de son soutien tout au long de sa jeunesse.

Comment faire pour mettre en valeur celui que le pape décrit comme le modèle des gens ordinaires : « l'homme qui passe inaperçu, l'homme de la présence quotidienne, discrète et cachée », et qui, pourtant, « joue un rôle inégalé dans l'histoire du salut » ? Rien d'extraordinaire, naturellement.

D'abord nous confier plus souvent à sa protection, dans notre vie quotidienne, pour trouver un soutien dans nos soucis matériels : travail, éducation des enfants, relations sociales, avenir politique, etc. Ensuite, faire grandir en nous le désir d'accomplir la volonté de Dieu en travaillant « ... sans chercher le repos, à nous dépenser, sans attendre d'autre récompense, que celle de savoir que nous faisons Votre Sainte Volonté » (Prière scoute).

Les ex-votos

Nous avons déjà parlé des ex-voto récemment placés dans la basilique, suite à des vœux exaucés et des grâces reçues par plusieurs personnes et familles. La Sainte Vierge continue à répandre sur ses enfants les grâces acquises par son Fils Jésus sur la Croix.

N'hésitez pas à **contacter l'Archiconfrérie** pour nous faire part des grâces reçues par l'intercession de N-D. des Enfants. Même si elles ne donnent pas lieu à l'installation d'un ex-voto, nous serions heureux de la remercier avec vous. Ce serait aussi un moyen d'encouragement très fort pour ceux qui n'osent pas s'adresser à la Sainte Vierge. « Dans les moments difficiles » de nos vies, un petit coup de pouce, une joie partagée, un espoir réalisé, peuvent tout changer.



✂ -----

Je souhaite confier des enfants à la protection de ND des Enfants : (voir le bulletin ci-joint) ou sur le site internet du sanctuaire :

Je suis intéressé(e) par une participation plus « active » à l'Archiconfrérie et à ses buts spirituels.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse internet :

Faites-moi parvenir dès à présent :

- la **brochure** de l'abbé Hervé Benoît, « *Les mystères de Notre-Dame des Enfants* » ;

- **des images** à diffuser autour de moi :

5 ex :

10 ex :

20 ex :

Plus :

- le **catalogue** des objets de piété de l'Archiconfrérie :

Je joins une offrande de : €, à l'ordre de « Archiconfrérie NDDE ».

Merci de votre générosité.

Contacts et informations : Archiconfrérie N.-D. des Enfants, 8, rue du champ de foire, 18190 Châteauneuf-sur-Cher – **02 48 60 60 11** – notre-dame.chateauneuf@diocese-bourges.org